

Décision

Générale

colonial

Décision n° 965 accordant une permission à M. Zillardt.

n° 965

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1949

Date de publication
9 septembre 1967

Date du numéro
30 septembre 1949

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Scinalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septenu bre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la demande en date du 5 septembre 1045 de M. Jean Zillhiindt, chef du service météorologique.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Une permission d'absence de quinze- jours, à compter du 1er octobre 1949, pour en jouir en Ethiopie, est accordée à M. Zillardt (J.), chef du service météorologique. Art. 2. —La présente décision, qui aura effet pour compter du 1er octobre 1949, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où. besoin.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.